

Parc naturel régional

MILLEVACHES EN LIMOUSIN ■ Philippe Connan donne les enjeux de la nouvelle charte du Parc naturel régional

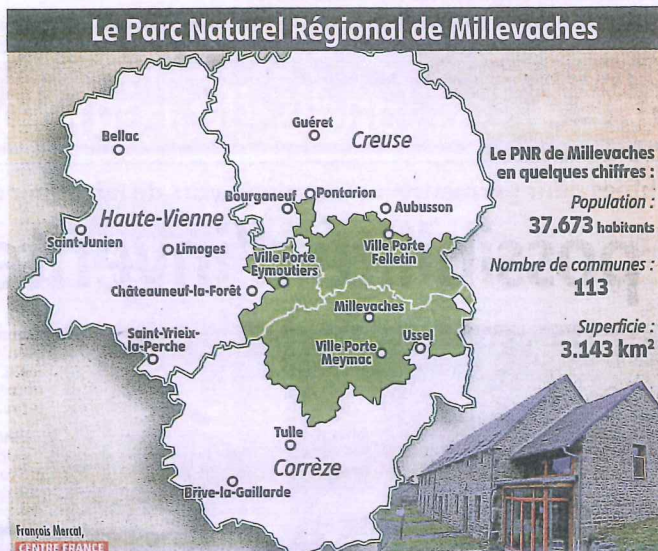
Au-delà de la destination de vacances

Le nouveau président du PNR Millevaches tire les perspectives d'actions, pour les 12 années à venir, sur les 129 futures communes concernées.

Alain Albiset et Malik Kebour
ussel@centrefrance.com

Élu à la présidence du Parc naturel régional (PNR) de Millevaches en Limousin, en mars dernier, avec une petite voix d'avance (sur 313), Philippe Connan ne fait pas partie de l'établissement politique. Ce conseiller municipal de Saint-Sulpice-les-Bois (78 habitants) se présente comme « un environnementaliste ». Il entend faire mieux connaître les actions du PNR et impliquer davantage les gens du terrain dans une nouvelle charte, pour les 12 ans à venir, avec un périmètre élargi.

■ **A quoi sert un Parc naturel régional ?** Il a cinq missions régaliennes : protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel ; contribuer à l'aménagement du territoire ; contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ; contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ; et enfin réaliser des actions expérimentales ou exemplaires. On est aussi



le bras avancé de l'État sur certaines missions du ministère de l'Écologie. Dans le parc régional, l'animal c'est l'homme. Le but est d'assurer le développement de l'individu dans son élément. Mais Le PNR n'a aucun pouvoir contraignant.

■ **Quel est le bilan des précédentes mandatures ?** Entre 2004 et 2015, ce sont 42,5 millions d'euros qui

ont été amenés sur le territoire, au travers de nombreux programmes. Sur cette même période, la contribution de l'ensemble des communes et des « com com » a été de 950.000 €. Ce qui signifie que pour 1,6 € par an et par habitant du territoire, le PNR a mobilisé 80 € par an et par habitant.

■ **Vous parlez d'actions expérimentales ou exemplaires.**

Des exemples ? La relance d'une filière sarrasin dans l'agriculture. Cette céréale était cultivée ici jusque dans les années 1930-1940 et elle est aujourd'hui importée. Nous étudions aussi la possibilité de créer des éco-bivouacs pour les randonneurs.

■ **Quels sont les principaux enjeux du moment ?** C'est le renouvellement de la

charte qui nous lie, pour les 12 prochaines années. Nous sommes actuellement 113 communes et nous avons un projet de charte à 129. En Corrèze s'ajouteraient les communes de Feyt et Confolent-Port-Dieu ; Treignac serait une « ville porte » supplémentaire, et Ussel et Egletons, villes partenaires. Cette charte sera mise à l'enquête publique à la fin de l'année. Toutes les collectivités devront se prononcer pour une re-adhésion en 2017 et le nouveau décret devrait être pris, fin 2017-début 2018.

Avec la grande région et les futures com'com', l'enjeu sera de ne pas générer un nouveau millefeuille. On a des choses à faire ensemble sur l'eau, le devenir de bourgs... et une vraie réflexion à mener.

■ **Comment arrêter l'érosion démographique ?** On ne peut faire venir des gens de l'extérieur que s'il y a des emplois. On ne va pas créer des industries ici. L'activité principale, c'est le bois, mais il n'y a pas de deuxième transformation. On peut toutefois encourager les circuits courts et valoriser les productions locales. Des actions originales comme celles engagées à Faux-la-Montagne ont permis d'attirer de nouvelles populations. Le retour d'originaires, à la

retraite, et la « Silver économie » ne suffisent pas à inverser la tendance. Aujourd'hui, la migration vers les villes continue.

■ **La forêt ne peut-elle pas être une opportunité ?** Un parc, c'est un territoire avec une unité de paysage. On essaie de préconiser la limitation des coupes rases au profit d'un travail par prélèvement. Dans la perspective du réchauffement climatique sur les 50 prochaines années, on pousse aussi à bien choisir les essences à planter. Sur certaines coupes, on réfléchit également à des ouvertures de vue pour se réapproprier le paysage.

■ **Vous avez aussi une politique touristique et de marque ?** C'est une marque nationale pour tous les PNR. On choisit des produits selon des critères de qualité dont on se porte garant. Chez nous, il s'agit de petits fruits rouges, de cidre et jus de pommes et d'hébergements en gîtes et chambres d'hôte. Parallèlement, on essaie de promouvoir une économie touristique qui préserve la nature avec 1.000 km de balisage de randos à pied, circuits VTT ou circuits équestres. On voudrait faire en sorte que le Parc devienne une destination vacances et on a vocation à monter en puissance. ■

Philippe Connan, un écolo en campagne

Éleveur de chevaux et amateur de VTT, Philippe Connan débarque en haute Corrèze par hasard il y a une quinzaine d'années. Un coup de cœur pour ce retraité de 61 ans, décidé à réveiller le PNR.

Avant d'embrasser la présidence du Parc naturel régional de Millevaches, ce Nantais a beaucoup flirté. « Avec beaucoup de monde », mime-t-il. Et c'est d'une voix que ce militant « jamais encarté » a doublé le socialiste creusois Jean-Luc Léger.

Après une carrière de conseiller en entreprise, le voilà à sa place. La campagne, la terre et la verdure. Pas franchement « Vert » sur la carte politique, le sexagénaire qui se décrit « environnementaliste » est loin d'être un bleu en matière d'écologie. « C'est quelque chose qui m'a toujours intéressé. En 1970, j'ai créé une antenne des Amis de la terre. »

S'il fallait le géolocaliser, Philippe Connan pointerait au centre, juste à côté de Michel Crépeau, maire MRG de La Rochelle (1971-1999) et ministre de l'Écologie sous Mitterrand.



ÉLU. Philippe Connan devient président du PNR en mars 2016.

« Il a été le premier à équiper sa ville de vélos », admire cet « humaniste libéral ». Depuis qu'il a pris la tête du PNR il y a quelques semaines, le président pédale les quelques

kilomètres qui séparent sa ferme de six hectares à Taphaleschas, lieu-dit de Saint-Sulpice-les-Bois, à vélo. Électrique, « pour ne pas finir dans le fossé avec une côte à 4 % ».

Pour grimper celle qui l'a mené « un peu par hasard » au bureau de président de la maison du parc à Millevaches, cet « homme de terrain » s'est placé sur la liste de sa commune en 2014. « C'était uniquement pour pouvoir être délégué au PNR », assure-t-il. Suppléant au bureau depuis deux ans, le départ de Christian Audouin précipité par les régionales de décembre dernier laisse vacante la présidence. « Je ne me sentais pas forcément légitime mais le fait d'être apolitique et Corrèzien était un atout », juge Philippe Connan.

« Disponible » pour s'investir « au parc », il entend maintenant remonter la côte d'amour du PNR auprès des élus. En rendant plus clair ce « grand flou artistique ». ■

LE CHIFFRE

1.000 €
La rémunération mensuelle nette de Philippe Connan, président du PNR. « C'est surtout un défraiement sur mes déplacements », assure-t-il.

LE PARC DE MILLEVACHES EN BREF

3.143 km²

C'est la surface du Parc naturel régional Millevaches en Limousin, le sidème par sa taille sur les 51 en France. Le PNR se situe pour 54 % de sa surface en Corrèze. ■

4 sur la grande région

La nouvelle grande région Aquitaine compte 4 PNR : Landes-Gascogne, Marais poitevin, Millevaches en Limousin et Périgord Limousin. Un cinquième est en gestation dans le vignoble du Médoc. ■

37.673 habitants

C'est la population des 113 communes du PNR, soit une moyenne de 12 hab/km² (112 hab/km² pour la France). Elle était de 53.000 hab en 1968. Actuellement, seulement 7 communes ont plus de 1.000 habitants et Meymac est la plus importante avec 2.464 hab. ■

26 salariés

Le PNR emploie 26 salariés et son siège est situé, depuis deux ans, dans une ancienne ferme restaurée de Millevaches. L'espace accueil est ouvert tous les jours en période estivale, de 10 heures à 18 heures. ■

Budget

Le budget de fonctionnement du PNR est de près de 1 million d'euros alimenté par la région pour 585.000 €, le département pour 150.000 € et autant par les communes et communautés de communes. ■

Vélos électriques

Au chapitre des actions sur les nouvelles mobilités quatre vélos électriques sont mis à disposition pour essai, pendant 8 à 15 jours. Des commandes groupées sont envisagées. ■

Animations gratuites

Un programme fourni est prévu pour cet été. Renseignements au 05.55.96.97.00 et sur pnr-millevaches.fr ■